

Bernard PREVOT

Conseiller de la Communauté Urbaine de Lille

JUIN 1981

Electrices et Electeurs de la 5e Circonscription,

Le 10 mai, un grand espoir est né dans notre pays pour les travailleurs et leur famille.

Le peuple de France s'est prononcé pour le changement. Il s'agit maintenant de répondre à cette volonté, de concrétiser l'espérance.

Satisfaire les revendications, accomplir les grandes tâches nationales c'est possible aujourd'hui à condition de s'y mettre ensemble.

Vous le savez, cela ne peut être l'œuvre d'un seul parti.

Il s'agit donc aujourd'hui, de se donner les meilleures c h a n c e s de réussir le changement, avec une majorité d'Union bien ancrée à gauche.

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION depuis longtemps, à toutes les élections, la droite est battue par l'Union de la Gauche.

Le 10 mai, grâce à l'apport massif des voix communistes, l'élection de François Mitterrand a été obtenue et la gauche très largement majoritaire.

Il en sera de même à l'élection législative des 14 et 21 juin.

C'EST POURQUOI AU PREMIER TOUR, en toute sécurité et en toute confiance, en votant pour le candidat du Parti communiste français, vous pouvez vous prononcer pour la réussite du changement avec un gouvernement d'Union comprenant des ministres communistes.

J'ai confiance dans votre choix.

Bernard PREVOT



Bernard PRÉVOT

Conseiller de la Communauté Urbaine de Lille

ET

Marie-France DEBAY



CANDIDATS POUR LA MAJORITÉ D'UNION DE LA GAUCHE

PRESENTES PAR LE

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

vous proposent un programme d'action social, économique et politique pour réussir le changement

PRIORITE AU PLEIN EMPLOI

— Arrêt des fermetures d'entreprises et de tout licenciement.
— Relance de toutes nos industries.
— Embauche définitive, à leur demande, des travailleurs intérimaires, vacataires, stagiaires, à contrats déterminés.
— Réduction du temps de travail pour aller rapidement vers les 35 heures par semaine sans diminution de salaire.

POUR UNE VIE MEILLEURE

— Avec la revalorisation progressive du S.M.I.C., des allocations familiales et de logement, du minimum vieillesse.
— Avec la limitation du prix des loyers et des charges.
— Avec le droit à la retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.
— Avec la 5e semaine de congés payés.
— Avec l'extension des libertés dans l'entreprise et les cités.

LES MOYENS DU CHANGEMENT

— Le secteur bancaire et financier, le crédit, ainsi que les principaux grands groupes industriels seront nationalisés.
— Une profonde réforme de la fiscalité interviendra, comportant en particulier la création d'un impôt sur le capital des sociétés et d'un impôt sur les grandes fortunes.

POUR LA MAJORITÉ D'UNION DE LA GAUCHE
POUR UN GOUVERNEMENT DE TOUTE LA GAUCHE

votez le 14 Juin

Bernard PRÉVOT

IMP. COMMERCIALE FIVOISE - LILLE

VU, LES CANDIDATS.